

## **Avis d'enquête**

La Municipalité de Morges, conformément aux dispositions légales, soumet à l'enquête publique le

### **Plan d'affectation communal (PACom)**

**du 6 mai au 4 juin 2023**

**Dossier N° : 2023-84**

Le rapport explicatif selon l'art. 47 OAT et l'examen préalable de la Direction générale du territoire et du logement sont disponibles pour consultation.

Le dossier peut être consulté à la Direction urbanisme, constructions et espace public ainsi qu'au Greffe municipal, durant les heures d'ouverture. Il est également disponible sur le site internet de la commune [www.morges.ch](http://www.morges.ch)

Les observations ou oppositions éventuelles doivent être adressées par courrier postal à la Direction urbanisme, construction et espace public ou peuvent être déposées à nos guichets durant le délai d'enquête.

**Urbanisme, constructions et espace public**

**Place de l'Hôtel-de-Ville 1**

**1110 Morges**

[www.morges.ch/pacom](http://www.morges.ch/pacom)